

ABONNEMENT

Un an..... 13 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 20 OCTOBRE

LA MALADIE DU TSAR

Quand un malade s'appelle Alexandre III, qu'il est Tsar de toutes les Russies, pasteur de cent millions d'hommes, quand il avait fait preuve jusque-là d'une santé robuste et d'une vigueur sans égale, quand, de plus, on était accoutumé à voir dans sa volonté sans défaillance l'un des principaux ressorts de la politique internationale et à compter sur l'énergie de ses résolutions comme sur l'un des fondements les plus solides de la paix universelle, les bulletins des médecins deviennent des documents d'Etat de premier ordre.

Sous la constitution qui gouverne la Russie, il n'y a qu'un maître, qu'un chef duquel tout découle et auquel tout remonte. Le Tsar Alexandre III a voulu être, a été son propre premier ministre; il a mené lui-même et sa politique intérieure et sa politique étrangère; il a voulu contrôler en personne jusqu'aux détails infimes de l'administration de ses immenses Etats. Tout récemment encore, pour mieux concentrer dans ses mains la direction, il a institué, en dehors et au-dessus de ses ministres et des départements spéciaux, un comité du personnel, chargé d'étudier et de surveiller la nomination, l'avancement, la révocation et la mise à la retraite des employés de tous les ordres.

Une telle vie est bien faite pour user vite, particulièrement quand l'homme qui doit se vouer à ce labeur sédentaire à perpétuité était né avec un tempérament robuste et sanguin, plus propre à la libre existence en plein air d'un gentilhomme campagnard qu'à la fatigante routine du travail de cabinet incessant. Les soucis de plus n'ont pas manqué au Tsar. Sans parler de ceux inséparables du gouvernement d'un grand empire, on sait quelles anxiétés ont assiégé sans relâche le fils et l'héritier de la victime de l'attentat nihiliste de 1881.

La lutte a été longue, elle a été courageuse. Ce n'est qu'après de surhumains efforts que le Tsar s'est avoué assez vaincu pour appeler en consultation un spécialiste et proclamer la gravité de son état. Jusqu'en ces jours derniers, Alexandre III n'a pas dépouillé son harnais; il continua de soutenir le fardeau écrasant de sa toute-puissance et de sa responsabilité; il n'a partagé avec personne sa souveraineté effective.

On a parlé de régence, on a prononcé des noms avec une indiscretion et une légèreté blâmables. Il semble, pour l'instant, que l'heure de ce dangereux expédient n'est pas encore venue. Du reste, il est un point hors de doute, c'est que, tant qu'Alexandre III vivra, la politique tant intérieure qu'extérieure de la Russie ne subira pas les changements que des novellistes superficiels ou gagés escomptent au profit de futurs coups de Bourse. Il est permis d'espérer que la vigueur de constitution du Tsar aura raison du mal qui le mine; mais, en tout état de cause, il est puéril de se livrer d'avance à des conjectures absolument arbitraires sur la politique d'une régence ou d'un nouveau règne.

Ceux qui tirent des inductions problématiques du peu que l'on sait de la nature et des

opinions d'un prince héritier, oublient un peu trop vite qu'il est des combinaisons politiques tellement nécessaires, reposant si bien d'aplomb sur la nature des choses et les intérêts permanents des Etats que les volontés les plus fortes se briseraient à les modifier, même — suivant l'expression vulgaire — « de l'épaisseur d'un cheveu ».

Un discours patriotique

A l'inauguration du monument de Châteaudun, M. Renault, ancien maire de l'héroïque cité, a prononcé un discours dont nous extrayons les passages suivants :

« Ceux dont nous voulons, ici, honorer la mémoire, viennent d'être glorifiés par une nombreuse assistance, recueillie autour de leur tombe, et par d'éloquents paroles.

« Longtemps encore, je l'espère, il en sera ainsi le 18 octobre de chaque année. Malheureusement, le temps, qui moissonne les vivants, disperse jusqu'à la cendre des morts.....

« Tant que vivra l'idée de patrie, le souvenir de la défense de Châteaudun ne doit pas disparaître.....

« Comme tant d'autres, les combattants du 18 octobre pouvaient laisser passer les envahisseurs sans coup férir. Peut-être l'auraient-ils fait s'ils n'avaient eu au cœur un sentiment trop profond des malheurs de la patrie; mais en voyant les troupes, trop inférieures en nombre, reculer tristement, les places fortes tomber, quelquefois sans résistance, la France partout envahie et saccagée, et la population tout entière prête à se défendre sans crainte des représailles, leur colère fut terrible. Ils avaient entendu cette exhortation du grand patriote, dont le nom a été donné à la rue que nous venons de parcourir : « Français, il dépend de vous de montrer à l'univers ce qu'est un grand peuple qui ne veut pas périr ! »

« Et ils l'ont montré !

« C'est avec un étonnement mêlé d'admiration que le monde entier apprit, par les Allemands eux-mêmes, que cette poignée de citoyens résolus, mal armés, avait, sous une pluie de mitraille, mis 30 officiers et 2,360 hommes hors de combat : triste et lamentable résultat de huit heures de lutte acharnée, presque corps à corps et à bout portant sur tous les points de la ville, entre ceux qui défendaient leur foyer avec toute l'énergie du désespoir et une nombreuse armée parfaitement disciplinée.

« Une pareille journée ne s'efface pas de l'histoire d'un pays. Un signet peut être mis à la page qui la rappellera aux générations futures.... »

La SANTÉ du TSAR

Saint-Petersbourg, 19 octobre. — Le professeur Merjeiewski, spécialiste pour maladie des nerfs, est parti pour Livadia.

Les dernières nouvelles reçues de Livadia sont de nature à éveiller les plus vives inquiétudes.

L'aggravation qui s'est soudain produite dans l'état du Tsar semble dû à des troubles cardiaques qui ont amené promptement l'enflure des jambes, des extrémités et du corps

et plusieurs accidents dont les plus graves sont les accidents dyspeptiques.

Les matières toxiques sont accumulées dans le sang — puisque les lésions du rein empêchent le filtrage — l'intoxication doit se produire fatalement. Par suite, l'auguste malade sera enlevé par un accident dyspeptique qui peu à peu amènera le coma.

Une dépêche particulière assure que la maladie du Tsar est une albuminurie purulente.

A la dernière heure, on télégraphie de Pétersbourg à l'Agence Havas que LE TSAR EST A TOUTE EXTRÉMITÉ.

Bulletin Militaire

Le sort des capitaines. — L'appel de la cavalerie

Le ministre de la guerre a fait les déclarations suivantes à la commission du budget :

« Je crois qu'il y aurait à se préoccuper du sort de nos capitaines. La solde maximum de ces officiers est à peine égale à celle des capitaines de 2^e classe dans l'armée allemande; ce sont, dans notre armée, les officiers relativement les moins bien traités. Je demande de consacrer 650,000 fr. à cet objet.

« Je demande en outre 400,000 fr. afin d'organiser une retraite pour les armes d'artillerie de nos manufactures nationales.

« En dehors de ces demandes, je fais connaître à la commission que je compte demander, dès l'année prochaine, le contingent à partir du 1^{er} octobre au lieu du 1^{er} novembre, date impérative fixée par la loi de 1889.

« Je n'userai de cette faculté que pour la cavalerie. Celle-ci est actuellement appelée le 15 novembre seulement.

« Il y a inconvénient à commencer l'éducation pendant la période de froid; les recrues ont une indisponibilité de six semaines. Je suis d'accord avec le conseil supérieur de la guerre et avec le comité de cavalerie.

« De la sorte, la cavalerie serait prête le 1^{er} avril, gagnant ainsi près de trois mois sur ce qui a lieu actuellement.

« L'armée allemande reçoit d'ailleurs ses recrues le 1^{er} octobre.

« J'ajoute que le gouvernement réuni en conseil a approuvé ces diverses propositions. »

La commission a fait comme le gouvernement : elle a adopté les idées du général Mercier.

INFORMATIONS

Les cas d'insoumission

Le ministre de la guerre vient de faire connaître par dépêche au recrutement que les hommes non inscrits maritimes et encore soumis aux obligations militaires, qui s'embarquent pour des parages éloignés, ne doivent pas être considérés comme insoumis s'ils ont formulé, avant leur embarquement, une déclaration d'absence à la gendarmerie et devant le commissaire de l'inscription maritime.

Pour l'accomplissement des périodes d'exercices, la réserve ou l'armée territoriale, ils seront dits « ajournés » jusqu'à leur rentrée en France sans qu'ils aient à produire aucune demande.

Les commissaires de la marine sont, d'autre part, invités à signaler les hommes ainsi embarqués aux commandants des bureaux de recrutement.

Le portrait de M. le duc d'Orléans

Le musée Grévin expose le portrait en pied de M. le duc d'Orléans. L'œuvre nouvelle du sculpteur Bernstramm est frappante de vérité et, disons le mot, de beauté.

Le prince est représenté dans son cabinet de travail, debout, portant haut la tête, les cheveux coupés en brosse, les yeux d'un bleu très pur, la barbe d'un blond doré et à la manière du bon roi Henri.

Son attitude est d'une vigoureuse jeunesse et d'une mâle résolution.

Factionnaire assassiné

Lunéville, 19 octobre. — Un malfaiteur resté inconnu a frappé de douze coups de couteau le factionnaire du magasin de fourrage qui n'a pu donner l'alarme.

Un mauvais fomiste

La 8^e chambre du tribunal correctionnel de la Seine a condamné, à 50 fr. d'amende, un ouvrier polisseur, nommé Adrien Fleury, qui avait trouvé tout naturel d'agiter le signal d'alarme et de faire arrêter un train, entre Paris et Montargis, parce qu'il souffrait... d'une rage de dents.

Avis aux voyageurs trop impressionnables.

Au pays de la guerre

Krupp, le propriétaire du fameux établissement d'Essen, occupe en ce moment 17,176 ouvriers et employés qui, avec les membres de leurs familles, forment une population de 60,834 âmes. Trois Etats confédérés de l'empire allemand n'atteignent pas le chiffre des sujets soumis à S. M. Krupp II, dont, dans une seule année, la fortune a augmenté de onze millions de marks, soit de treize millions de francs....

Eruption du Vésuve

Le Vésuve est depuis plusieurs jours en éruption; depuis dix ans on n'a vu pareil spectacle.

Une source de naphte en feu

Tiflis, 18 octobre. — Une grande source de naphte s'est enflammée à Grosny, dans le voisinage de bâtiments.

Dix-sept ouvriers ont été brûlés.

CHINE ET JAPON

Le gouvernement chinois fait de grands efforts pour lancer un emprunt indigène afin de trouver l'argent nécessaire pour continuer la guerre.

Le gouvernement offre 7 0/0 d'intérêt.

La Diète japonaise a décidé l'ouverture d'un compte spécial de dépenses de guerre, donné l'autorisation des emprunts jusqu'à cinq cents millions de francs et l'établissement du budget extraordinaire de sept cent cinquante millions.

Le Mikado a prononcé un discours du trône où il déclare que le Japon ne s'arrêtera pas avant d'avoir atteint son but. La Diète a félicité le Mikado des succès remportés, et lui a expédié une adresse qui conclut en ces termes :

« Sa Majesté considère avec raison la Chine comme l'ennemie de la civilisation. Nous adhérons complètement au désir qu'a Sa Ma-

jesté de détruire l'opiniâtreté barbare de cette puissance. »

Notre Bulletin Financier ne nous est pas parvenu aujourd'hui.

Un nouveau Louis XVII

La lettre suivante a été adressée au journal le Temps :

« Fleury-la-Tour (Nièvre), 18 octobre.

» Monsieur le rédacteur en chef,

» Une femme « Youllant », ancienne institutrice ayant fait un long séjour à Constantinople, décédée le 6 octobre dans la commune de Fleury-la-Tour (Nièvre), m'a communiqué deux jours avant sa mort l'étrange document ci-inclus, me faisant prendre l'engagement de le publier, m'assurant qu'elle l'avait tenu secret toute sa vie par serment.

» N'ayant aucun moyen à ma disposition pour contrôler un pareil document, après mûre réflexion je vous l'adresse à titre de renseignement curieux, me rappelant vaguement que les recherches de M. Laguerre ont donné une sorte de consécration scientifique au fait de la substitution d'un enfant muet au fils de Louis XVI.

» Agréer, monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.

» H. LACOSTE,

» Notaire à Châtillon-en-Bazois. »

Voici le document :

« En l'an III de la République se trouvait à Paris un favori du sultan Selim. Cet envoyé du sultan, chose bizarre, était venu à Paris dans un tel moment, pour étudier la frappe des monnaies. Duz-Zaddé, tel était son nom, demeurait au 16 de la rue Guénégaud.

» Sa mission l'avait mis en rapport avec tout le personnel gouvernemental et administratif de l'époque. Il était particulièrement lié avec le conventionnel Cambacérés qu'il recevait fréquemment à sa table. Le 4 nivôse an III (24 décembre 1794), Duz-Zaddé fit part à son ami que, las de voir toujours imprimer des assignats, il avait résolu de rentrer dans son pays, remettant l'accomplissement de sa mission à l'époque où on reprendrait à Paris la frappe métallique. Cambacérés trouva légitime le motif du départ, et après quelques minutes de réflexion, changeant de ton et de visage, dit, d'une voix émue à Duz-Zaddé, qu'il allait lui demander un grand service.

» Sans s'expliquer davantage, Cambacérés sortit et revint trois heures après accompagné d'un jeune enfant. Alors Duz-Zaddé apprit qu'un supplicé de messidor, ami de Cambacérés, avait laissé ce fils unique. Le condamné était mort avec une telle rancune au cœur contre son pays et sa loi, qu'il avait par volonté dernière chargé Cambacérés de diriger

à l'étranger le fils qu'il laissait en recommandant de l'élever dans une autre religion. L'occasion semblait unique de satisfaire le vœu suprême d'un malheureux exécuté. Duz-Zaddé ne pourrait-il pas conduire l'enfant à Constantinople, lui faire embrasser la foi d'islam et le faire admettre dans le corps des janissaires ? Duz-Zaddé, fervent catholique, malgré l'étrangeté de cette démarche, se chargea de l'enfant, ne voyant qu'une chose : sauver de la damnation un malheureux enfant baptisé. Il quitta Paris le 5 nivôse avec l'enfant adoptif, qu'il uomma Allahverdi (Dieudonné).

» Quelques années après, Duz-Zaddé, mis au courant des incidents relatifs au dauphin, acquit la conviction que l'enfant à lui confié par Cambacérés, était le propre fils de Louis XVI. Il fit part de ses présomptions à sa famille et consigna ses souvenirs dans un document détaillé. La famille Duz n'eut plus aucun doute à l'égard de la naissance de l'enfant, lorsque, par ordre du sultan Mahmoud, Duz-Zaddé ayant été penlu, elle vit l'ambassadeur de France en personne examiner les papiers du défunt.

» Le document relatif à l'enfant a disparu. Mais celui-ci, guidé, protégé, fit souche et donna naissance à la puissante famille Allahverdi dont le représentant actuel Allahverdi Nazareth est le descendant authentique de Louis XVI.

» La femme Youllant tient ces renseignements de M^{me} Allahverdi mère, et les communique à la publicité dans l'intérêt de la vérité historique, malgré toute la répugnance de la famille susnommée, qui, pour des raisons mystérieuses, ne veut pas entendre parler de son origine. »

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 20 Octobre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 8°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 8°
Midi.	747 m/m	au-dessus 10°
Hausse.	4 m/m	
Baisse.	4 m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 6°

L'inauguration du grand orgue de Saint-Pierre

Un proverbe dit : « Ou il n'y a rien, la critique perd ses droits ». Exact. Mais « quand il y a beaucoup » — et c'était le cas avant-hier — la critique regagne ses droits et en use.

Critique, non : simple compte-rendu, appréciation toute personnelle. Un mot de com-

pliment légitime à MM. les exécutants non « professionnels » qui ont prouvé beaucoup de talent et imprimé à chaque pièce le caractère voulu ; quelques lignes pour Don Legeay et M. Mangeon et, enfin, un jugement — toujours personnel — sur les morceaux interprétés, et vous verrez comme, sur ce point, nous allons nous rattraper.

La réparation de l'orgue nous semble heureuse et complète. Les jeux ont de superbes et tendres répercussions, d'une parfaite égalité dans tous les registres, pleines, rondes, veloutées et cuivrées ; les pédales tantôt bourdonnent comme des passées de brise, tantôt ronflent comme des tempêtes, ou éclatent comme des coups de canon. Aucun desideratum ne s'est laissé soupçonner.

Des organistes, vous dire que je préfère, c'est malaisé, d'autant plus que je n'en sais rien moi-même. Si Don Legeay est plus classique, plus sobre, plus strictement observateur du rythme, sent et traduit plus religieusement — sobriété et observation qui n'excluent pas chez lui des qualités de timbre, de coloris et de nuancement fréquemment attestées dans la « Pastorale » de sa première composition — M. Mangeon me semble plus artiste, plus riche de moyens, plus complexe, plus mondain, plus coquet (si on autorise cette profane expression). Il nous paraît s'en posséder, plus à fond que son collègue, l'infinité des ressources de l'instrument, au moins les étaler plus généreusement. Dans une disposition d'esprit sérieuse, j'entendrais de préférence Don Legeay. Libre de souci, je me rangerais parmi les fervents de M. Mangeon.

Et je vous assure que j'y vais de mon entière sincérité. En tête de toute musique, je place hardiment la musique d'Eglise. Entendons-nous : je parle de la musique d'Eglise moderne, celle qui tend à renfermer par des sons, par l'harmonie et par la mélodie, le drame contenu à l'état d'esquisse, de trait, dans les paroles des antennes, psaumes et autres chants liturgiques. Je crois même que je sacrifierais le Prophète, si j'obtenais, dans une cathédrale, à Notre-Dame par exemple, une audition du *Stabat Mater* de Rossini expurgé des formules et « codas » italiennes que, même au pied du Calvaire, le maître n'a malheureusement pu dépouiller.

La *Méditation* de Péron, brève et très expressive. Le second morceau de Don Legeay, excessivement pittoresque : il y a un passage concertant pour flûte et cor anglais, avec répons de bombarde et de cornemuse, qui donne un cachet fraîchement rustique au 6/8 du thème que nous croyons une bourrée ou quelque autre danse villageoise. L'*Extase* de Gounod ? Digne du maître, par ses élans mystico-sensuels et, d'ailleurs, soigneusement chantée.

De la cantilène pour orgue, je retiens princi-

palement le final en même temps pathétique et passionné. On transformerait, non sans raison, la *Prière* de Beethoven pour violoncelle, en *Prière* pour orgue avec accompagnement de violoncelle. L'*Oraison* sort d'un oratoire un peu trop joli ; mais le *Carillon* avec ses grappes cliquetantes de notes, ses éloignements et ses rappels de son, est un exquis bijou peut-être plus à sa place dans un piano de salon que dans un orgue. Je parle au point de vue du « localisme », car, pour moi, je trouve ce carillon très réussi, très original et tout à fait charmant.

La *Méditation* de Pestard ne m'a que modérément enthousiasmé : elle est flandreuse, incolore, « floue » et manque de feu. J'estime la *Toccata* un chef-d'œuvre parmi les plus belles compositions de Th. Dubois dont quelques Saumurois ne doivent point ignorer, de nom au moins, le magnifique oratorio *les sept Paroles du Christ*. La péroraison, touffue d'accords « flamboyants », me produit l'effet d'une forêt de sonorités estivales. Les puristes éplucheront sans doute cette comparaison. Je n'en ai pas d'autre sur moi, pour le moment.

Ne pas confondre M. Weber, auteur du *terzetto*, d'ailleurs fort correct, avec le Weber du *Freyschütz* et d'*Oberon*.

A l'*O Salutaris* de Rousseau, je reprocherai des triolets intempestifs, hétérodoxes, et l'absence de vigueur dans le *Bella premunt hostilia*.

En somme, beaucoup de monde, les fidèles confondus avec les mondains et les amateurs ; lumière superbe, décoration irréprochable et, par-dessus le marché, concert — religieux, n'oublions pas — mais concert « pour de vrai » et rapidement mené.

Dussé-je risquer une opinion paradoxale ou simplement monstrueuse, je déclare nettement que si, à chaque grande fête canonique, M. l'abbé Brisset recueillait de semblables solennités artistiques, l'église Saint-Pierre n'aurait pas de « prosélyte » plus assidu, plus attentif et plus respectueux que votre très humble serviteur.

L'Exposition de 1895 à Bordeaux

La Société Philomatique de Bordeaux a décidé d'ouvrir le 1^{er} mai 1895 sa XIII^e Exposition générale, et la notice générale que nous avons reçue nous permet de croire qu'elle donnera un éclat tout particulier au Palais des vins et spiritueux. Nous engageons nos viticulteurs de l'Anjou à ne pas manquer cette occasion d'aller voir les progrès réalisés dans cette région viticole, qui était dévastée par le phylloxera et le mildiou il y a dix ans, et qui l'an dernier a produit cinq millions d'hectolitres de vin, soit la dixième partie de la production totale de la France.

Du reste, cette Exposition sera universelle non seulement pour les vins et la viticulture,

L'ALCYONE

Par Pierre Maël

— Oh ! fit M. Raimbault un peu ému de l'impression profonde que ce seul mot avait paru faire sur l'enfant.

— Cela ne veut rien dire. Une question en riant, voilà tout.

» C'est que, vois-tu, — prononça-t-elle en appuyant sa petite main sur l'épaule du vieillard, — j'aurais beaucoup de peine, s'il arrivait de croire cela.

— Je ne le crois pas, ma petite Hira.

— Père, — continua-t-elle, — emportée par l'impérieux besoin de s'innocenter à ses propres yeux, tu peux me juger capricieuse, folle, tout ce que tu voudras, mais cela, — égoïste, — oh ! cela, jamais, et si tu as éprouvé quelque doute à cet égard, mets-moi vite en mesure de me disculper, mets-moi à l'épreuve.

M. Raimbault se hâta de se dérober à l'entretien. Il mit un baiser au front de sa fille, comme pour en chasser tout nuage, et la laissa

seule, rêveuse, perdue dans la contemplation de la mer.

Il venait, sans y prendre garde, d'éveiller d'une parole l'âme sommeillante de la femme dans l'enfant.

Hira se laissait aller maintenant à de douloureuses réflexions.

Egoïste ! Qu'avait-elle fait pour que son propre père la qualifiât ainsi ?

Et si son père, l'homme tendre, bon, faible même l'avait jugée de la sorte, quel ne devait pas être le jugement de ceux que moins d'affection tenait en garde contre les partialités du cœur ?

Elle se prit à songer à Philippe Borsand.

La tenait-il donc, lui aussi, pour une « égoïste » ?

Pourquoi cette question mordit-elle cruellement Hira au plus intime de ses préoccupations ? Pourquoi ressentit-elle comme une amertume qu'elle ne soupçonnait pas auparavant ?

Avait-elle donc révélé à Philippe, puisqu'elle l'avait révélé à son père, cette sécheresse, ce sentiment personnel que M. Raimbault venait de lui reprocher sans malice ?

Eh, descendant en elle-même, elle y trouvait

l'impatient démenti de sa nature ardente et généreuse. Egoïste, elle qui ne rêvait que dévouement et héroïsme ! Egoïste, quand elle n'avait entraîné son père à cette singulière fantaisie que pour donner à ce besoin de vie violente dont elle se sentait travaillée, un aliment nouveau.

Peu à peu, du conflit du mélange des idées et des sentiments, une notion se dégagait très nette et très claire à ses yeux.

Elle avait été aveugle jusque-là.

Elle avait tourné le dos à la réalité, méconnu son sexe, ses aspirations et ses devoirs, le rôle assigné à la femme, la prééminence que lui assure dans la société la pratique des vertus douces et des consolations saintes.

Et, un instant, elle crut avoir compris ce que Philippe Borsand lui avait donné à entendre dans le rapide entretien de la grotte.

Hira songeait, les yeux ouverts sur l'horizon. Peut-être quelque larme, remontée lentement du cœur, embaumait-elle sa vue ? Autour d'elle les flots clapotaient et sifflaient doucement dans le sillon de l'hélice.

De ce bruit confus et caressant une sorte de chant se dégagait, perçu d'elle seule, la ber-

cant de sensations in lécises.

Tout à coup elle se redressa. Le réel disparaissait derechef ; le rêve de sa vie, un instant interrompu, l'enveloppait encore de sa trame. La femme qui avait vibré faisait de nouveau place à l'ondine. Et légère, elle courut à Kerdistel, qui s'approchait et lui demanda :

— Eh bien ! parrain, combien de neufs filons-nous ?

V

Il fut un temps où cette eau bleue de la Méditerranée, — Mer intérieure, — comme on la nommait alors, réfléchissait sur son miroir les blanches voiles de galères, l'ombre incurvée des trirèmes. N'était-elle pas l'unique mer que connaît le monde historique ? Sur ces flots errèrent les Argonautes. Ulysse mit dix années pour se rendre du Bosphore à Ithaque, trajet que nos steamers contemporains accomplissent en quelques jours. Enée fit à son tour le même voyage avec aussi peu d'assurance. L'histoire ne sait guère que deux noms de navigateurs plus hardis : Hannon, dont le « périble » atteignit l'Islande ; Néarque, qui, sur l'ordre d'Alexandre, remonta l'Indus jusqu'à Bab-el-Mandeb.

(A suivre.)

mais aussi pour l'électricité et les sciences sociales. Elle sera internationale pour ce qui concerne l'enseignement, les beaux-arts, l'industrie et l'agriculture.

La ville de Bordeaux fait déjà de grands préparatifs pour recevoir dignement, comme il convient à une grande cité, ses visiteurs en 1895.

VÉTÉRINAIRES MILITAIRES

Par décision ministérielle du 16 octobre 1894, M. Marie-Auguste-Nicolas-Louis Chevalier, vétérinaire diplômé, est nommé aide-vétérinaire stagiaire à l'École d'application de cavalerie, pour prendre rang du 1^{er} octobre 1894.

CLASSES 1869 ET 1870

Malgré les affiches et les publications de la presse, un grand nombre d'hommes appartenant aux classes 1869 et 1870 n'ont pas encore déposé leur livret. Si ce document n'est pas remis à la gendarmerie le 23 octobre courant, au plus tard, ils seront punis de 4 jours de prison.

NANTES

Le Téléphone de Paris à Tours, Saumur, Angers... et Nantes

On lit dans le *Nouvelliste* de Nantes : « Depuis mardi, la ligne téléphonique d'Angers, Saumur et Tours à Paris est ouverte au public et les habitants, en cela plus favorisés que nous, peuvent correspondre, non seulement avec la capitale, mais encore d'une ville à l'autre.

» Cette situation inspire à un bon nombre de nos concitoyens le souhait légitime que nous puissions bientôt jouir du même avantage et la chose, semble-t-il, serait relativement facile. Que Nantes, en effet, soit relié téléphoniquement à Angers et du coup, en même temps que nous pouvons correspondre avec Angers, Saumur et Tours, nous avons une seconde ligne sur Paris, pouvant, au moins dans les moments d'encombrement et d'interruption, suppléer à celle existant déjà via Chartres.

» Évidemment, pour jouir de cette avantage, il faudrait nous entendre avec les villes qui ont contribué à la création de la ligne Angers-Paris ; mais il est probable que cette entente ne serait pas impossible et nous sommes assurés que la Chambre de Commerce, déjà saisie de la question, si nous sommes bien renseignés, saura mener à bonne fin cette négociation, comme tant d'autres où elle a su si utilement défendre nos intérêts.

» En tout cas il y a là une question à étudier ; nous sommes assurés qu'elle le sera. »

En l'an ???

Paris verra marcher ce bon funiculaire, L'Académie aura fini son dictionnaire, Les inventeurs auront supprimé le Soleil... Alors le fin Congo trouvera son pareil. Un prophète, au savonnier Victor Vaissier.

Conseil de guerre du 9^e corps

Audience du 16 octobre

Outrages à des supérieurs

Le nommé Brisset, soldat au 135^e de ligne à Angers, se trouvant aux manœuvres aux environs de Sainte-Maure, avait été puni de consigne. Quand le sergent-major voulut le faire emmener, il se sauva. La punition fut changée en prison.

Le lendemain, il alla trouver l'adjudant qui était en compagnie du caporal ; comme l'adjudant lui disait que sa consigne avait été changée en prison, Brisset lui aurait répondu qu'il ne se rendrait pas au poste de police, ne voulant pas faire de prison sans en connaître le motif. Il ajouta que si on le punissait c'était parce qu'il n'avait pas d'argent pour payer à boire au sergent et à l'adjudant. Il alla, paraît-il, jusqu'à traiter ces derniers de canailles ; mais les témoins ne se montrèrent que peu affirmatifs sur les paroles prononcées.

Les renseignements fournis sur Brisset ne sont pas très bons ; il a été enfermé assez longtemps à la colonie de Mettray ; au régiment il était souvent puni.

Brisset est condamné à deux ans de prison.

Théâtre de Saumur

Bureaux, 8 h. »/» — Rideau, 8 h 1/2
Direction A. GIRAUD

LUNDI 22 Octobre 1894

Avec le concours de M. A. GUILLEMOT, baryton du Théâtre-Lyrique

HAMLET

Grand opéra en 5 actes et 7 tableaux, paroles de MM. Carré et Barbier, musique d'AMBROISE THOMAS

M. A. GUILLEMOT chantera le rôle d'« Hamlet ».

DISTRIBUTION :

Hamlet.....	MM. Guillemot.
Laërte.....	JULIAN.
Le roi Claudius.....	DARMAUD.
L'ombre du feu roi.....	BERTON.
Horatio.....	BUSEINE.
Premier fossoyeur.....	id.
Marcellus.....	MOUTON.
Deuxième fossoyeur.....	id.
Polonius.....	DELVINS.
Ophélie.....	M ^{me} DEMALAC.
La reine.....	FLAVIGNY.

Seigneurs, Dames, Comédiens, Gardes, etc.

CONSEILS ET RECETTES

Pour dormir

Un remède pour l'insomnie, la fâcheuse insomnie.

Lors de la composition du dernier ministère de M. Gladstone, lord Rosebery, actuellement premier ministre de la Grande-Bretagne, refusa, dans le principe, d'en faire partie, attendu qu'il souffrait d'insomnies.

En réponse à une demande que lui fit un membre du Parlement sur la façon dont il s'était guéri, lord Rosebery écrivit ceci :

« Aussitôt qu'on connut par les journaux que je souffrais de la privation de sommeil, je fus littéralement assailli de lettres de toutes natures m'indiquant le moyen de me guérir.

» Une, entre autres, me recommandait de prendre un verre d'eau chaude, aussi chaude que je pourrais la supporter, avant de me mettre au lit.

» Pensant que c'était une chose facile à expérimenter, j'en fis l'essai, et, depuis, j'ai dormi d'un profond sommeil. »

Les utilités du sel

L'eau salée ranime quelquefois une personne qui s'est évanouie à la suite d'un choc. Le sel dans l'eau constitue un bon vomitif.

Une cuillerée à café de sel dans un verre d'eau est très bonne pour une foule de troubles digestifs, pour soulager les coliques et aider à la digestion.

Un sac rempli de sel et chauffé soulage beaucoup quelqu'un qui souffre de névralgies. Lorsqu'on a les yeux fatigués, il n'y a rien de meilleur qu'un bain chaud et salé.

On empêchera les cheveux de tomber si on lave de temps en temps la tête avec de l'eau salée.

Du sel ajouté à un bain le rend presque aussi fortifiant qu'un bain de mer.

Si l'on saupoudrait les tapis de sel avant de les balayer, on verrait que la poussière ne s'éleverait pas et que les tapis deviendraient très brillants comme couleurs.

Le sel jeté sur la suite éteint les flammes : si on en jette sur un poêle où bout un mets quelconque, on fait disparaître toute odeur désagréable ; si on en jette sur des charbons sur lesquels on fait griller de la viande, on rend le feu clair et brillant.

Pour enlever les taches d'œufs des cuillers, frottez avec du sel humide.

M^{me} Popincourt examine une cuisinière qui vient se présenter.

— Ma fille, lui dit-elle, vous n'aurez pas grand ouvrage à la maison ; je fais mon marché moi-même.

La bonne, avec dignité :

— Merci !... si la gratte est pour Madame !

Entre gymnasiarques.

— Et ton père, quel âge a-t-il ?

— Soixante-six ans quand il est debout et quatre-vingt-dix-neuf quand il marche sur ses mains...

— ?

— Dame ! ses soixante-six ans renversés !

BOURSE DE PARIS

Du 19 Octobre 1894

3 0/0.....	101 20
3 0/0 amortissable.....	99 70
3 1/2.....	108 »

CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863. — Capital 200 millions

CAISSE DE SAUMUR

36, rue Dacier, 36

(BUREAUX OUVERTS TOUS LES SAMEDIS)

Escompte. Recouvrements. Ouverture de Comptes courants et de Comptes de Dépôts. Délivrance de chèques. Paiement télégraphique. Garde de titres et objets précieux. Avances de fonds sur titres (à 3 1/2 0/0 et commission minime). Souscription sans frais à toutes les émissions. Paiements de coupons. Régularisations diverses, etc., etc. Achat et Vente de titres français et étrangers moyennant le courtage officiel des agents de change de Paris (1 fr. 25 pour 1,000 francs seulement et les ports de titres).

MAGASIN PITTORESQUE

JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL

Jouvet et Cie, 5, rue Palatine, Paris.

Paris, un an... 40 fr. — Départements, 42 fr.

Un an postale... 43 fr.

SOMMAIRE DU 15 OCTOBRE 1894

Les Lauriers-Roses (1 grav.), M. J. Le Fustec. — Une histoire de millionnaire (nouvelle), (suite et fin), M. P. Souday. — La Côte d'azur (suite), (6 grav.), M. Jules Gourdaul. — Le château du Lude (Sarthe), (1 grav.), M. Henri Métiérier. — Expériences de M^{re} Rougerie sur les courants marins et aériens (4 grav.), M. C. Crépeaux. — La voix des bêtes (suite), M. B. Saint-Marc. — La fontaine du Bonhomme-aux-Oies (1 grav.), M. J. H.

Le Gérant, L. DELAUNAY

PLUSIEURS MILLIONS DE PLANTS

de Vigne américaine à VENDRE dans de très bonnes conditions

Boutures, racinés et greffés-soudés de toutes qualités

Rupestres-Lascastelles. Phénomène du Lot, Monticola, Martin, Ganzin, etc., etc.

Les Plants sont garantis n'avoir jamais été arrosés

Pour les achats, demander le Catalogue au Bureau du journal. Le CATALOGUE est envoyé franco sur demande.

Etude de M^e TEXIER, notaire à Lusignan (Vienne).

A VENDRE

Par adjudication volontaire

En l'étude et par le ministère de M^e TEXIER, notaire à Lusignan

EN 13 LOTS

Le Dimanche 28 Octobre 1894, à une heure de l'après-midi,

LES

IMMEUBLES

Ci-après, savoir :

1. Lot. — Un CHATEAU récemment construit, appelé le Château du Mureau, situé à 500 mètres de la gare de Lusignan, avec vastes servitudes, jardins, etc. Ce château comprend : La réserve du Mureau, d'une contenance de 16 hectares ; Et la métairie du Mureau, d'une contenance de 32 hectares. Mise à prix : 100,000 fr.
2. Lot. — Un bois taillis, appelé Bois-du-Petit-Parc, situé à Lusignan, de 22 hectares. Mise à prix : 14,000 fr.

Réunion des deux lots, après l'adjudication séparée.

3. Lot. — Une métairie, appelée Métairie de la Proutière, commune de Menigoute (Deux-Sèvres), d'une contenance de 55 hectares. Mise à prix : 70,000 fr.
4. Lot. — Une métairie, appelée Métairie de la Laurencière, commune de Menigoute, d'une contenance de 29 hectares. Mise à prix : 30,000 fr.
5. Lot. — Une maison, située à Lusignan, rue Galice, occupée par M. le Percepteur. Mise à prix : 5,000 fr.
6. Lot. — Une autre maison, située aussi à Lusignan, rue Galice, touchant à la précédente. Mise à prix : 6,000 fr.
7. Lot. — Un jardin en coteau, situé à Lusignan, d'une contenance de 15 ares environ. Mise à prix : 1,000 fr.
8. Lot. — Un autre jardin en terrasse, aussi à Lusignan, d'une contenance de 24 ares. Mise à prix : 2,000 fr.
9. — Une remise, à Lusignan, rue Galice, avec fenil dessus. Mise à prix : 1,200 fr.
10. — Une écurie, à Lusignan, même rue Galice.

Mise à prix : 700 fr.

41. Lot. — Une autre écurie, à Lusignan, même rue Galice. Mise à prix : 500 fr.

42. Lot. — Une autre écurie, à Lusignan, même rue Galice. Mise à prix : 500 fr.

Réunion des 40^e, 41^e et 42^e lots après l'adjudication séparée.

13. Lot. — Un jardin, à Lusignan, appelé Jardin de la Rivière, longeant la rivière la Vonne. Mise à prix : 4,500 fr.

Total des mises à prix : 232.400 fr.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication s'il est fait des offres suffisantes.

S'adresser, pour traiter et connaître les conditions de la vente, soit à M. BAUDRIN, propriétaire à Poitiers, rue des Arènes, soit audit M^e TEXIER, notaire, dépositaire du cahier des charges.

LÉRINA

Liqueur fabriquée par les Pères de l'abbaye de Lérins, près Cannes. Produit recommandé par sa qualité et ses propriétés hygiéniques. Dépôt chez M. P. FOUCHE, négociant, rue d'Orléans, à Saumur.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE,

Le lundi 29 octobre 1894, à 1 heure du soir, en un seul lot,

D'UN

GRAND et BEL IMMEUBLE

Sis à Saumur, route de Rouen, près la Gare.

Appartenant à M. et M^{me} CHOLLET

Mise à prix : 45,000 fr.

Entrée en jouissance immédiate.

S'adresser, pour visiter et pour les conditions, à M^e LELIÈVRE.

Etude de M^e BRAC, notaire

A VENDRE OU A ARRENTER MAISONS

A l'angle des rues de la Visitation et du Roi-René.

S'adresser au propriétaire, M. DAVID, ou à M^e BRAC, notaire.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris ? Avez-vous des pellicules ? Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats Inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. ENTREPOT : 22, rue de l'Échiquier, PARIS. Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez : M. COUTARD, 30, rue d'Orléans ; M. MACHET, rue Saint-Jean ; M. RENÉ, rue Saint-Jean ; M. PICHARD, rue Nationale ; M. DAUBIGNY, coiffeur-parfumeur, 37, rue d'Orléans.

Suivant acte passé devant Me FOURCHAULT, notaire à Saumur, le 11 octobre 1894, M. EDMOND HARDY, confiseur, et M^{me} MARIE DAMOISELET, son épouse, demeurant ensemble à Saumur, rue Saint-Jean, n° 20, ont cédé leur Fonds de commerce de Pâtisserie-Confiserie à M. ALEXANDRE BOURDOIS, traiteur-confiseur, et M^{me} MARIE ROUARD, son épouse, demeurant à Saumur, aux prix et conditions stipulés audit acte.

La prise de possession a eu lieu le 1^{er} octobre 1894.

Etude de M^e E. MILSONNEAU, notaire à Brain-sur-Alloues.

Vente Mobilière

APRÈS DÉCÈS

Le dimanche 28 octobre, à midi, et lundi 29, également à midi, au bourg de Brain, au domicile autrefois occupé par les époux Louis BOUGRIER.

On vendra :

Le dimanche 28 octobre

Literie, Vaisselle, Verres, Tables, Bouteilles vides, Poinçons, Tonnes, Cuve, Boules à jouer, Rouleau pour jeu de boules, Vins et Liqueurs de toutes sortes, Bois de chauffage et divers autres objets.

Et le lundi 29 octobre

Matériel et outillage de menuisier, comprenant notamment : Bois de toutes espèces, propre à la menuiserie et au charbonnage, deux Etablis et leurs accessoires, Quincaillerie pour menuiserie et ébénisterie, Peintures, Huiles et Essences, Bois de chauffage, et quantité d'autres bons objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M^e MILSONNEAU, notaire à Brain.

A LOUER

PRÉSENTÉMENT

MAISON

Située route de Rouen, 46, à la Croix-Verte.

Composée de 2 chambres au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1^{er} étage, mansarde et grenier, caves, eau de Loire.

Fraichement restaurée.

Loyer annuel, 230 fr.

S'adresser à M. DELARUE, rue de la Fidélité, 36, Saumur.

A VENDRE Une Ferme

Contenant 10 hectares 33 ares, louée 850 fr.

Sise commune du Pay-Saint-Bonnet, sur la limite des arrondissements de Cholet et de Brossuire.

Placement avantageux.

S'adresser, pour traiter, à M^e BARRE, notaire à Cholet, et à M^e BRAC, notaire à Saumur.

A AFFERMER La Ferme de la Roire-Salée

Commune de Saint-Lambert-des-Lacées,

Contenant environ 8 hectares.

Entrée en jouissance le 1^{er} novembre 1895.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, n° 4.

ASSURANCES On demande personnes sérieuses pour représenter dans l'arrondissement de Saumur une Société d'Assurances M^{lle} contre l'Incendie. Prendre l'adresse au bureau du journal.

ON DEMANDE un domestique pour maison bourgeoise ayant déjà servi, âgé de 17 à 19 ans. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

VIN du D^r YVON

Tonique et Reconstituant

A la Coea du Pérou, à la Kola d'Afrique, au Biphosphate de chaux, préparé au vin d'Espagne.

Prix de la bouteille : 3 fr.

PHARMACIE NORMANDINE

G. DESCHAMPS

114 rue Saint-Jean, SAUMUR.

Établissement MAGÉ et CIVRAY

6, Rue des Boires, 3, Rue de la Chouetterie, SAUMUR

INSTALLATION SPÉCIALE Pour Noces, Banquets et Diners de famille.

Étant définitivement installés, nous pouvons mettre à la disposition des personnes qui voudront bien nous honorer de leur confiance une vaste salle à manger et salle de bal, et un riche salon de réception y attenant, salle de billard, vaste jardin. — On traite à forfait ou en détail, à des prix très modérés. — Location de service à volonté.

La maison se charge aussi des Repas de Noces, Lunchs, en dehors de Saumur.

TENTE-SALON

ÉPICERIE PARISIENNE

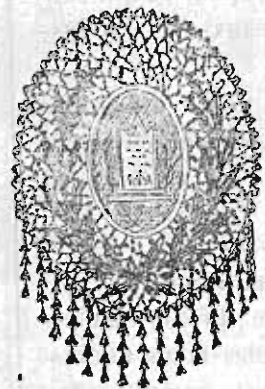
33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT Fils

Chocolats à prix réduits		Thé C ^{ie} Coloniale, la boîte	2 80
Menier, 1/2 kil.	1 60	— Le Délicieux, —	1 35
Planteur, —	1 60	— Mélange d'Amateurs, 50 et 90	
Potin n° 3, —	1 60	Biscuits recommandés	
C ^{ie} Coloniale, —	2 20	Montbozon, la boîte	» 65
De santé, —	1 20	Madeleines-Champagne, id.	1 30

FÊTE DE LA TOUSSAINT

GRAND CHOIX d'Articles FUNÉRAIRES



Couronnes BOURRELETS Pots et Bouquets PERLES, MÉTAL Et Porcelaine

Articles riches, demi-riches et ordinaires

PRIX TRÈS MODÉRÉS

DOC-FAUCHEUX

41, Rue d'Orléans, Saumur

En face la Librairie Milon

Commodité, Économie

LESSIVE MAGIQUE

FAIRE SA LESSIVE

Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.

Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté. Elle détruit les germes des maladies contagieuses. Elle nettoie les mains et les préserve des gerçures et des crevasses. Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.

Seul Dépôt : chez M. CHAUVEAU ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

M^{me} DUSSAULT

AUX OUVRIERS UNIS, 21, rue du Marché-Noir, SAUMUR

Préviens sa clientèle qu'elle vient d'établir des prix de Chaussures, sur mesures, défiant toute concurrence.

Brodequins, homme... depuis 12 f. 50

Chaussure femme..... — 10 50

— enfant..... — 9 »

Réparations instantanées.

SUCRE CRISTALLISÉ

Pour Vendanges

A. COURTET

RUE DAILLÉ, A SAUMUR

Saumur, imprimerie Paul Godet.

SAISON HIVER 1894-95

MAISON CREMIEUX

Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur

Seule Maison vraiment sérieuse pouvant bien faire pour 35 francs un COSTUME COMPLET drap Haute Nouveauté, livré en 24 heures.

EXPOSITION ET GRANDE MISE EN VENTE

27, RUE D'ORLÉANS, SAUMUR

ÉPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.

Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct

Produits Alimentaires Félix POTIN.

AVIS IMPORTANT.

La Maison ANDRIEUX, connue pour vendre Bon Marché, s'occupe exclusivement de la Vente directe aux consommateurs de tous les Produits Alimentaires, à des conditions de prix souvent inférieures à celles usitées dans le gros ou dans n'importe quelle maison similaire. — La Maison ANDRIEUX envoie à l'ouverture de chaque Saison ses Catalogues dans toute la ville et toute la région, donnant les prix les plus réduits, suivant le cours de tous les produits.

Les achats de Vins faits par la Maison à la dernière récolte lui permettent encore et pour longtemps de vendre le Vin des coteaux de Saumur

ROUGE, 35 c. le litre. — BLANC, 40 c — 26 pour 25. — Livraison à Domicile.